

[bfmtv.com](https://www.bfmtv.com)

## Qu'est-ce que le « Buddha Blue », cette drogue de synthèse qui s'invite dans les lycées?

BFMTV

3-4 minutes

---

Depuis la rentrée, 17 cas d'intoxication à la drogue "Buddha Blue" ont été recensés par l'académie de Caen, rapporte [France Bleu](#). Des signalements avaient également été émis dans plusieurs lycées de Bretagne, en [octobre 2018](#). Les chefs d'établissement sont appelés à la vigilance. Toutefois, "le nombre d'utilisateurs est très limité et il s'agit le plus souvent de simples expérimentations", assure à BFMTV.com Thomas Néfau, pharmacien et président de l'association de réduction des risques et des dommages SAFE, spécialiste du marché des drogues.

### • "Buddha Blue", 5F-AKB-48 et "Legal High": de quoi parle-t-on?

Sous le nom commercial "Buddha Blue" ou "Legal high" se trouve une drogue de synthèse de la famille des cannabinoïdes. Sa molécule 5F-AKB-48 est identifiée dès 2013 [par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies](#). Thomas Néfau nous explique que "ses effets imitent ceux du cannabis en se liant aux mêmes récepteurs que ceux qui accueillent le THC", c'est-à-dire le tétrahydrocannabinol contenu dans la plante de

cannabis.

À l'origine sous forme de poudre, elle peut être diluée dans le e-liquide d'une cigarette électronique, pulvérisée sur des herbes ou incorporée dans de la résine. Inodore, elle se consomme plus discrètement que le cannabis, qui présente une odeur caractéristique facilement identifiable.

### • **Quels sont les symptômes?**

Également surnommée "PTC" pour "Pète ton crâne", cette drogue de synthèse ne provoque pas nécessairement des effets semblables à ceux du cannabis et sont "en général très forts même avec des doses très faibles", prévient le président de SAFE.

Avec une toxicité élevée, les implications sur le corps sont également plus nombreuses: dépression, hallucination, tachycardie, perte de conscience ou dépression respiratoire.

### • **Pourquoi est-il si facile de s'en procurer?**

Le "Buddha Blue", comme la plupart des drogues de synthèse apparues dans les années 2000, peut se trouver sur le "clear web", c'est-à-dire l'Internet classique. La molécule, reconnue comme un stupéfiant en France, n'est pas encore interdite par les conventions internationales.

Les pays producteurs, majoritairement la Chine, où se trouvent de nombreux laboratoires clandestins, ainsi que l'Inde "dans une moindre mesure", selon Thomas Néfau, jouent sur cette ambiguïté. Des laboratoires de "conditionnement" existent aussi en Europe pour la confection du "packaging".

### • **Quelle est l'étendue du phénomène?**

Malgré les cas signalés en Bretagne et en Normandie, le pharmacien tient à préciser que le nombre d'usagers du "Buddha Blue" en France est "très limité", notamment par rapport à la Grande-Bretagne:

"Des jeunes ont peut-être eu envie de tester par curiosité, ou peut-être parce qu'ils n'avaient plus accès au cannabis à ce moment. Mais les signalements montrent que les cannabinoïdes de synthèse ne sont pas tellement appréciés à cause des effets indésirables importants qu'ils provoquent", assure-t-il.

D'après [l'enquête Escapad](#) de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies réalisée en 2017, moins de 4 % des jeunes de 17 ans ont déjà expérimenté des cannabinoïdes de synthèse. Un pourcentage très éloigné de celui de la consommation de cannabis, qui atteint les 39,1% de la population au même âge.